



LAVELANET

en Ariège



MI-MANDAT

LE BILAN

UNE VILLE AUX MULTIPLES LABELS QUE NOUS SOUTENONS ET DÉVELOPPONS

Le dossier de candidature de finalisation Territoire à Energie Positive croissance verte (TEPcv) en devenir a été lauréat le 12 mai 2016 à Paris par Ségolène Royal Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. L'objectif étant que le public puisse, depuis le centre-bourg, rejoindre les deux soulas ; de **réintroduire la nature** dans la ville... Cela passe par une maîtrise du foncier de la part de la municipalité avec un fort enjeu : que la forêt réinvestisse la ville. Un projet **structurant**, mais également **touristique**, Lavelanet et ses soulas étant le point de départ de nombreuses randonnées... **En 2022, Lavelanet a obtenu deux lauriers du label « Ville active et sportive »**. Ce label, accordé pour une durée de deux ans, a pour objet de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre. En juillet 2019, Lavelanet a été la 1ère ville ariégeoise à recevoir le label « **Ville Vivez Bougez** ». La ville de Lavelanet soutient le Programme National Nutrition Santé (PNSS) qui agit sur l'alimentation et l'activité physique.



UNE VILLE AUX MULTIPLES MÉDAILLES



Lavelanet obtient un 5e prix pour son projet « Lavelanet 2050 » : Vendredi 24 juin 2022, à l'occasion du Salon des Maires de l'Ariège et dans le cadre des Victoires de l'Investissement Local organisées par la Fédération Régionale des Travaux Publics et l'Association des Maires de l'Ariège, la Ville de Lavelanet a eu le plaisir de recevoir un trophée, celui de la « **Victoire de l'investissement local et de l'innovation** ». Le jury à l'unanimité a sélectionné le projet « Lavelanet 2050 » (travaux sur l'avenue Alsace Lorraine, Forêts urbaines, quartier des Sécoustous).

L'ÉDITO

Solidarité, respect, tolérance, cadre de vie, aménagement urbain, transition écologique, éducation, participation citoyenne, mobilité, jeunesse, culture, sport, sécurité, économie...

2020 – 2023... Ensemble, faisons un point d'étape !

Il y a trois ans, sur la base d'un programme ambitieux et réaliste, les Lavelanétiens nous ont renouvelé leur confiance dès le premier tour. Ce contrat honore et oblige.

À mi-parcours d'un mandat, il est de coutume de faire un point d'étape et de rendre compte auprès de la population des engagements pris lors des dernières élections. Ces trois années n'ont pas été un long fleuve tranquille, car personne ne pouvait imaginer être confronté à une telle situation sanitaire, mettant la France et le monde à l'arrêt. Je suis fier de la manière dont nous avons affronté la crise sanitaire survenue dès le lendemain de l'élection. J'ai le sentiment que nous avons été au rendez-vous. L'expérience des « anciens élus » dans l'équipe et la détermination des nouveaux élus ont permis une dynamique de groupe et ainsi, collectivement, nous avons pu répondre aux nombreux projets sur lesquels l'équipe de la majorité s'est engagée envers vous.

Les engagements pris en 2020 se concrétisent progressivement, comme vous pourrez le constater dans le magazine spécial « Mi-mandat, le bilan », distribué dans vos boîtes aux lettres.

Le bilan de mi-mandat doit permettre à chacun de mieux comprendre les avancées et les réalisations. Ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement à nos côtés de l'ensemble des agents de la ville : des femmes et des hommes qui ont le sens de la collectivité et du service public que je tiens à remercier très sincèrement.

Soyez assurés que la motivation de l'équipe reste pleine et entière. Les élus ont en commun la même passion : s'investir au service des Lavelanétiennes et des Lavelanétiens. Face aux défis nationaux et internationaux, nous adaptons nos politiques publiques. En responsabilité, nous continuerons à agir auprès de toutes et de tous, en impliquant les habitant(e)s dans le cadre de la participation citoyenne, par le Conseil municipal enfants, les concertations, nos nombreuses associations, le Comité d'animation en cours de création...

C'est nous, habitants de Lavelanet, qui feront de notre Ville un lieu de bien-être où il fait bon vivre, par le respect, la tolérance, la solidarité et la participation de tous !

Nous nous tenons à votre disposition, pour échanger sans langue de bois, lors de rencontres sur ce bilan et nous aurons à cœur de conduire, dans cette seconde partie du mandat, les perspectives annoncées, soucieux d'apporter un plus pour notre commune, comme nous l'avons fait avec le Centre de santé municipal Ambroise Croizat.

Bien à vous,
Marc SANCHEZ



MARC SANCHEZ
MAIRE DE LAVELANET,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DES COMMUNES DU PAYS D'OLMES,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



10 ans de Jumelage - Tréguex et Lavelanet



10 ans de Jumelage - Melgaço et Lavelanet



À MI-MANDAT, CONTINUONS D'ÉCRIRE ENSEMBLE LES PAGES DE NOTRE HISTOIRE

En 2020, la liste que vous avez élu majoritairement avait pour objectif de renforcer l'attractivité du bourg-centre et sa qualité de vie. En ligne de mire, pouvoir vivre dignement sur notre territoire.

Une visée, le bien vivre ensemble.



En fil rouge pour l'équipe,
le projet « **Lavelanet 2050** »
et cinq de ses axes majeurs,
à savoir :

- L'attractivité résidentielle, économique, sociale et environnementale
- Œuvrer au développement du pôle santé, sécurité et prévention
- Favoriser et développer les actions culturelles, sportives et l'ensemble de la Vie Associative
- Rénover – embellir le centre ancien et nos quartiers
- Renforcer la participation citoyenne

Des axes travaillés au quotidien grâce à nos groupes de travail et à l'engagement de nos techniciens que nous remercions.

Nouvelle gendarmerie de Lavelanet et du Pays d'Olmes

C'est au lieu-dit « Moulines et Cussou », rue du colonel Arnaud-Beltrame, qu'un bâtiment à usage de bureaux, garages et locaux de stockage, et 21 bâtiments à usage d'habitation (de T2 à T5 et un collectif), places de stationnement et espaces verts sont sortis de terre. 12 ans après le souhait de Marc Sanchez d'offrir enfin de bonnes conditions de travail et de vie aux militaires du Pays d'Olmes et à leurs familles, jeudi 2 juillet 2020, après 20 mois de travaux ininterrompus malgré la crise sanitaire, la nouvelle caserne a été livrée aux gendarmes. L'aboutissement d'un projet que le groupe majoritaire a mené à bien. En déplacement en Ariège samedi 5 février 2022, Jean Castex alors Premier ministre inaugurerait ces nouveaux locaux.



Pôle petite enfance

Vendredi 21 octobre 2022, la 1ère pierre du futur bâtiment du Pôle Petite Enfance, rue Jean-Baptiste Clauzel a été posée. Une crèche intercommunale accolée à l'école maternelle des Avelines. Ce bâtiment accueillera l'ensemble des services de la petite enfance : Multi accueil (crèche). Accueil familial. Relais Petite Enfance. Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP). Un pôle petite enfance construit sur un terrain communal de 2.576m², cédé par la mairie de Lavelanet à la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, maître d'œuvre, et qui abritait jusqu'alors l'ancien centre de loisirs au quartier de Montsec.



Le projet urbain : « Lavelanet 2050 » est au croisement de trois approches complémentaires :

la reconquête du **centre ancien** lancé en 2013-2014 ; une étude pré-opérationnelle « de type ANAH, Agence Nationale de l'Habitat » menée sur l'ensemble du territoire intercommunal ; et enfin, le projet **TEPCV** (Territoire à Energie Positive Croissance Verte) construit autour de la **requalification énergétique** de l'habitat, du **développement des nouvelles mobilités**, de la **performance des espaces publics** et de la **mise en valeur du patrimoine**.

Depuis 2017, la ville est engagée pour sa mutation socio-économique et urbaine par la revitalisation de son centre ancien et de ses quartiers. « **Lavelanet 2050** » a d'ores et déjà redonné **un nouveau souffle** au bourg-centre via les travaux finalisés, avenue Alsace Lorraine, quartier des Sécoustous et forêts urbaines rue Cassin. La première tranche de ces grands travaux a permis **la poursuite des actions municipales engagées** au sein même des quartiers : sécurisation des rues, rénovation de la voirie, travaux en mairie et réaménagements des espaces verts.



Aujourd'hui, « **Lavelanet 2050** » **fait une pause**. Avant la reprise d'**importants travaux structurants** (avenue du 11 novembre, esplanade de la Concorde, etc.), **la municipalité entend répondre à vos demandes** : aires de jeux pour enfants, mobilités douces, entretien du patrimoine, aménagements divers, mise en place d'événementiels, sécurisation des rues, entre autres souhaits que vous avez émis.

Ces **trois dernières années**, nos équipes municipales ont entrepris **d'importants chantiers** : construction des locaux de la Police municipale, réaménagement du parc de l'Hôtel de Ville et de la Maison de Roaldès, installation de la Cie Pipotouseul, travaux dans les écoles, etc.

Tous ces projets, toutes ces actions, se font **dans la continuité du rapport** que nous avons transmis en janvier 2022 à la **Chambre Régionale de la Cour des Comptes** qui a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la commune pour les exercices 2014 et suivants. Un important travail a été effectué du côté des Ressources humaines, suivant en cela les prescriptions de la Cour :

- **Reconstituer la capacité d'autofinancement de la commune** par une action conjointe sur les produits de gestion, les charges et une priorisation calendaire de ses projets.





- **Étudier, avec la communauté de communes du Pays d'Olmes**, le transfert à cette dernière des équipements sportifs et culturels dont la fréquentation dépasse le seul territoire communal. Formaliser la procédure d'attribution des subventions aux associations. En partenariat avec l'intercommunalité, mettre en place des services communs pour l'ensemble des fonctions supports. Réaliser le rapport social unique. Adopter une délibération pour l'aménagement du temps de travail respectant la durée légale de travail (1607 heures).

Réaliser l'évaluation professionnelle.



Pour des gains d'efficacité, d'efficience et des économies d'échelles, la ville de Lavelanet souhaite **prioriser les équipements et bâtiments** qui pourraient être mutualisés avec la Communauté de communes. Centre multisports, ludothèque, médiathèque, école de musique, cinéma le Casino, **autant d'équipements majeurs fréquentés par l'ensemble des habitants du Pays d'Olmes et qui sont d'intérêt communautaire.**

- **Située au carrefour des 4M** (Montségur, Mirepoix, Monts d'Olmes, Montbel), Lavelanet a construit la gendarmerie intercommunale, acheté les terrains du futur hôpital dont la première pierre sera posée à l'automne.

Des actions certes d'intérêt communautaire, mais qu'il était **nécessaire de mettre en œuvre**, tout comme le Centre municipal de santé Ambroise Croizat. **Aujourd'hui, Lavelanet se recentre sur ses quartiers, sur le quotidien de ses citoyens.**

SCOLAIRE, ENFANCE & JEUNESSE



JÉRÔME DUROUDIER

Adjoint en charge du scolaire,
de l'extra scolaire
et de l'enfance-jeunesse

Éducateur de formation, je suis actuellement Conseiller à la Mission Locale de l'Ariège où j'accompagne les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle. Nous avons avec le groupe de travail, le souci de proposer aux Lavelanédiens des services de qualités afin que leurs enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. Laïcité, citoyenneté, parentalité et éducation populaire sont des valeurs que je défends et qui me guident dans la gestion de ce service.



Remise des calculatrices aux élèves de CM2

En 2019, la municipalité s'est engagée dans une nouvelle gestion du service enfance jeunesse et a signé une convention avec LEC Grand Sud (Loisirs éducation et citoyenneté). Cette année encore, et de façon complémentaire à la politique que nous menons en faveur notamment des **travaux de rénovation et d'entretien des écoles**, la Mairie accompagne les enfants sur le chemin de la réussite. **Notre mission est de les aider, ainsi que leurs familles, dans leur parcours au quotidien.** Propriétaire des écoles publiques, la mairie veille bien entendu à ce que les enfants et les équipes éducatives soient accueillis dans **les meilleures conditions**, mais elle agit bien au-delà. Avec ses agents d'entretien, de restauration, son soutien aux projets, son travail avec les équipes pédagogiques, elle est **un membre à part entière de la communauté éducative.** Par ailleurs, nous nous investissons par le biais des centres de loisirs, des ALAE ou de l'Espace jeunes pour permettre aux enfants et aux jeunes d'**acquérir une autonomie dans une démarche citoyenne avec le respect des valeurs de la République et de Laïcité.** Nous intervenons aussi à l'école Jeanne d'Arc, la Mairie est soucieuse de tous les enfants, qu'ils soient dans une école publique ou privée.



Remise du memory à l'EHPAD

NOS RÉALISATIONS

Augmentation des budgets pédagogiques des écoles maternelles qui est passé de 5.50 euros à 13.50 euros par enfant,

Maintien du budget des écoles primaires (13.5 euros par enfant)

Fourniture de repas équilibrés avec des produits frais et d'origine locale

Poursuite du dispositif « **Petit déjeuner** » en convention avec l'Académie

Mise à disposition aux écoles, d'un **agent à temps plein pour assurer les activités sportives et d'un intervenant musique.**

Mise en place de projets en lien avec les clubs et associations sportives du territoire

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Jérôme DUROUDIER, Isabelle GRAUPERA, Erald GAST, Jackie ROY, Béatrice BERTRAND, Cécile PEREIRA, Chantal BLAZY, Pascale DOMECH



ISABELLE GRAUPERA

Déléguée aux affaires
extra scolaire
et à l'enfance-jeunesse



Tournoi "Terrain d'Entente 2023"

École 2.0, Classe numérique : Investissement de 10 500 euros pour l'achat de 2 classes mobiles avec 10 ordinateurs portables, 8 tablettes et 2 bornes WiFi. Rénovation de la plateforme informatique de l'école Lamartine. Changement de l'ensemble du matériel informatique du service de médecine scolaire
Partenariat avec les collèges et soutien financier de leurs projets

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire Primaire et Junior Calculatrice offerte par la municipalité pour tous les enfants de CM2 entrant en 6e (écoles publiques et privée)

Mise en place d'un **Accueil de Loisir** associé à l'École, le matin en lieu et place des « garderies »

Réécriture en 2022, en associant l'ensemble des partenaires du territoire, du **Projet éducatif de territoire**

Des actions autour de la **Prévention et citoyenneté** ont eu lieu
Création du **REAAP** (Réseau d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité) pour les primaires. « Le café des parents » se renforce et se développe. **À venir, un « Café des parents » maternelle**

Création par les jeunes du « **Memory du territoire** », offert aux résidents de l'EPHAD de Lavelanet

Retour du carnaval qui n'était plus organisé par les écoles

Stages multi activités dans le cadre des contrats de territoire, en partenariat avec le Comité Départemental de Basket et le FCPO

Journées de sensibilisation aux handicaps avec découverte et pratique du sport adapté (Handi'sport).

Jumelage : Séjour à Trégueux pour un groupe de jeunes et accueil des jeunes de Trégueux à Lavelanet.
Echanges culturels, découvertes des territoires...

Développement des Projets de jeunes : Deux soirées de projection de match durant la coupe du monde de football, ouvertes à tous les Lavelanétiens(es). **Les bénéfices de la buvette ont servi à financer une sortie concert de « Bigflo et Oli » à Toulouse**

Fête de la musique organisée par l'Espace Jeunes, Scène ouverte et concert (en partenariat avec le Service Culturel et l'école de Musique). Les bénéfices de la buvette serviront à l'organisation d'un **séjour culturel à Barcelone**

Chantiers Ville Vivez Bougez : Fabrication par les jeunes de 2 tables forestières et rénovation du kiosque au jardin de la Marne



Carnaval des écoles

...EN COURS

Création, en lien avec la Maison des projets
du **Conseil municipal enfants**

Mise en œuvre d'un **logiciel** d'inscription et de paiement de
la cantine scolaire

À VENIR...

dans les projets de l'Espace jeunes,
rénovation des barrières autour du terrain Eric Spécia.

URBANISME & TRAVAUX



CÉCILE PEREIRA

Adjointe en charge
de l'urbanisme, PLUi,
travaux et voirie

Ariégeoise de sang et Lavelanétienne de cœur, cette ville m'a accueillie à bras ouverts. C'est une belle commune à laquelle je suis très attachée. Mes enfants y grandissent, ma famille y vit. C'est pourquoi il a été très important pour moi de m'investir pour ce territoire. Tirer vers le haut le Pays d'Olmes qui a jadis souffert est d'une importance capitale, par les travaux qui sont faits, par la maîtrise du foncier que nous avons mis en place, par les aides à l'embellissement que nous avons voté, par l'intelligence collective en cherchant des solutions à toutes les embûches que nous traversons. Être au cœur de ce territoire, et à l'écoute des habitants est le fil conducteur de mon investissement politique et citoyen, au service des Lavelanédiennes et des Lavelanédiens.



L'urbanisme et la planification : la projection à long terme du territoire...

La Ville de Lavelanet accompagne son développement en assurant l'entretien de ses bâtiments et équipements, en réhabilitant l'existant, mais également en construisant de nouvelles structures, en créant de nouveaux aménagements pour répondre aux besoins des Lavelanétien(es). Par ailleurs, des travaux se déroulent quotidiennement sur la commune, afin d'améliorer la sécurité des voies, des espaces publics et vous apporter un cadre de vie plus agréable.

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Cécile PEREIRA, Patrice FAUCONNET, Jérôme DUROUDIER, Denis BERTONE, Erald GAST, Raymond Miquel, Guy PUJOL, Pascale DOMECH

Les différentes réalisations et travaux divers : le devenir de la ville de Lavelanet



Parking du stade Paul Bérghère

EN COURS

Le **Schéma Communal de Défense Incendie** (SCDI)

Le **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS)

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (arrêt du PLUi)

Cimetière de Cambière. Création de **200 nouvelles concessions** supplémentaires, d'un columbarium, et l'**agrandissement du carré musulman**. Un **espace sanitaire** sera également construit.

Travaux d'économie d'énergie à l'école des Avelines et travaux d'entretien de classe (en régie)

Travaux de **réhabilitation de l'éclairage public** (led)

Etudes en cours sur l'isolation de nos bâtiments

Extinction nocturne

(une réunion publique doit avoir lieu fin septembre)



NOS RÉALISATIONS

La ville de Lavelanet a été retenue dans le dispositif « **Petites villes de demain** » en décembre 2020, Lavelanet et son territoire vont bénéficier d'aides de l'État. La signature officielle doit intervenir en fin d'année 2023

Réfection des toitures du centre multisport et du gymnase Jacquard

Création de **bureaux pour la Police municipale**

Création de la **salle de réunion** Louis Monié

Création d'une **salle d'exposition**

Travaux dans les écoles (Avelines, George Sand, Lamartine)

Subventions façades accordées à hauteur de **30000 € par an**

Subventions accordées aux habitants par la mairie au titre de l'Opah-ru (réhabilitation de vos maisons)

Gestion de conflit de voisinage et réponses aux demandes des habitants

Approbation du **Plan de Prévention des Risques** (PPRI)

Renouvellement de la ZAD qui permet de maintenir le droit de préemption urbain sur la commune, en attente de l'approbation finale du PLUi

Remise en état du **parking du stade Paul Bergère**

Installation de nouvelles toilettes au boulodrome du Club Bouliste



Travaux cimetière de Cambières

À VENIR

Défense incendie, agrandissement du réseau

Aménagement de voirie des lotissements et des quartiers

Approbation du **PLUi**

Cinq emplacements sont prévus pour les **bornes enterrées du SMECTOM** : place de l'Europe, rue René Cassin (derrière le marché couvert), place de l'ancien CIAS, place de Lattre-de-Tassigny (Carrefour Express), rue des Pyrénées (en face la Halle aux vêtements)

Aire de **covoiturage**

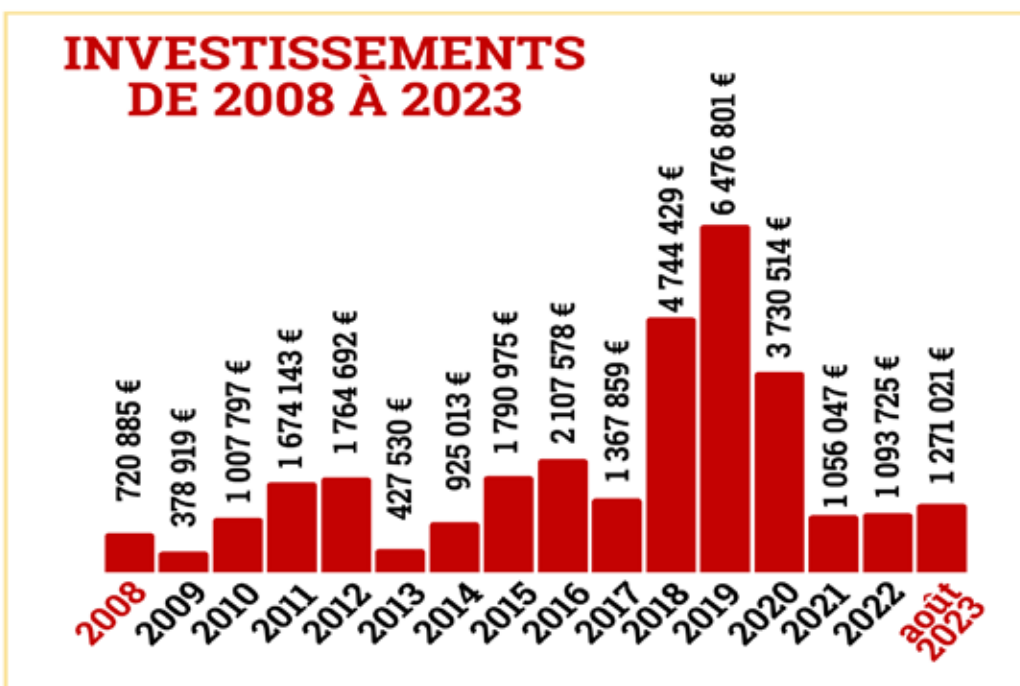
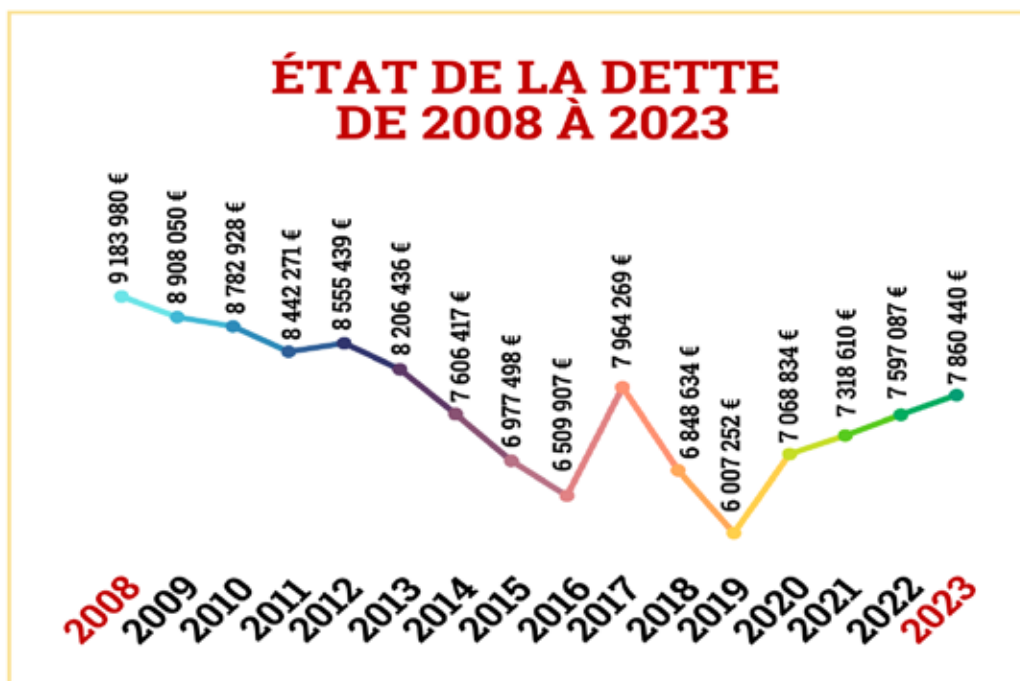
Aire de **camping-car**

FINANCES ET SERVICE PUBLIC...

GESTION BUDGÉTAIRE MUNICIPALE

Une politique active d'investissement a été conduite depuis 2020 : création du centre municipal de santé, mises aux normes des bâtiments publics (ce qui induit un coût sur le fonctionnement), embellissement, fleurissement, etc.

La crise énergétique, les baisses de dotations d'État, la suppression de la taxe d'habitation impactent de manière significative le budget en fonctionnement avec une augmentation des dépenses. Sans oublier l'achat de terrains pour le futur centre hospitalier du Pays d'Olmes, et les charges de centralité (700.000€) pour les services (culture, équipements sportifs, voirie aux abords des collèges, etc.) que porte seule Lavelanet. Charges de centralité qui bénéficient à tout le territoire du Pays d'Olmes. Malgré ce contexte, nous nous donnons les moyens d'une politique volontariste et attractive pour notre Ville.



MEMBRES DE LA COMMISSION :

Corrado RANGUELLA, Jackie ROY, Jérôme DUROUDIER, Anne-Marie EYCHENNE, Emilie ALLABERT, Pierrette FORGET-BARBERA, Cécile PEREIRA, Xavier PINHO-TEIXEIRA

SERVICE PUBLIC



JACKIE ROY

Adjoint en charge du personnel
et de l'administratif

La vie d'élu est d'abord un engagement personnel qui doit être réfléchi. Le rôle de l'élu passe par un engagement citoyen qui demande de faire preuve de pragmatisme et de responsabilités. Un élu à l'écoute et au service de nos administrés, qui doit aussi porter une vision d'avenir en essayant de mobiliser le plus possible nos concitoyens autour de cette perspective. L'engagement dans la fonction d'élu, c'est aussi le sentiment d'attachement, de loyauté et d'humilité en rapport des missions ou fonctions qui nous ont été confiées par le premier édile de la collectivité.



Accueil mairrie

EN PROJET

Comité Social Territorial (Règlement intérieur)
Refonte du **RIFSEEP** (régime indemnitaire)
Avancée sur les **reconstitutions de carrières**.

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Jackie ROY, Cécile PEREIRA, Jérôme DUROUDIER, Franck FAREZ, Emilie ALLABERT, Corrado RANGHELLA, Erald GAST, Olivier CANIPEL, José MACHADO

Depuis le début du mandat en mars 2020, le Service des Ressources Humaines a réalisé une grande partie de ses missions suite au **rapport de la Chambre Régionale des Comptes**. Afin de renforcer la qualité du Service Public, la Loi de la Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 a été mise en œuvre ce qui nous donne de nouveaux leviers pour réussir dans l'exercice de nos missions.



Remise du livret d'accompagnement aux agents

NOS RÉALISATIONS

Généralisation des fiches de postes et mise en place des entretiens professionnels

Mise à jour des **organigrammes de la collectivité**

Mise en place d'une démarche sur les **Risques Psycho-sociaux**

Élaboration d'un **Livret d'Accueil** et/ou d'Accompagnement de l'agent territorial

Mise en place des **1607 heures**

Élaboration du **Rapport Social Unique**

Élaboration du document global des **Lignes Directrices de Gestion**

Favorisation de la formation des agents

Fin de l'instruction des dossiers de **validations de services**
Augmentation de la participation **Protection Sociale** des agents

Recours au contrat d'apprentissage : 2 jeunes ont été recrutés sur la collectivité ; un aux Espaces Verts a démarré en octobre 2021 jusqu'au 31 août 2023 et un autre au service des Sports a démarré en octobre 2022 jusqu'au 31 août 2023.

Recours au Service National Universel : dans le cadre du Service National Universel, une jeune fille née en 2005 a effectué sa mission d'intérêt général à hauteur de 84 heures au service Animation.

Réalisation de **fiches outils pour le service RH**

Augmentation des **demandes d'accueil de stagiaires**

Mise en place d'**entretiens individuels**

Mise en place de réunions RH + réunions de direction

ANTICIPER L'AVENIR



Avant-gardistes, les élus entourant Marc Sanchez se battent depuis plusieurs années maintenant contre la désertification médicale. Une question se pose...

Quelle situation aurions-nous, si nous n'avions pas osé recruter des médecins ?

Pour rappel. En janvier 2020, nous inaugurons, avenue du Dr Bernadac, le centre de santé municipal « Ambroise Croizat ». Ce projet découlait d'un constat, qui n'est, malheureusement, pas propre à Lavelanet : la **désertification médicale** et la **pénurie de médecins**. Ce centre de santé a permis d'**instaurer la mise en place d'une réponse publique** à la problématique de pénurie de médecins. Issu de la volonté des communes de Lavelanet, Laroque d'Olmes, Bélesta, Saint-Jean d'Aigues-Vives, Le Sautel, L'Aiguillon, Fougax-et-Barrineuf et Dreuilhe, il affiche **un bilan positif** et propose une **solution pérenne** à nombre de personnes.



Richard Moretto, Corrado Ranghella, Yves Paubert



Terrassement centre hospitalier

Un acteur incontournable de la santé en Pays d'Olmes

Aujourd'hui, le centre de santé « **Ambroise Croizat** » emploie 9 médecins (cinq temps pleins), deux secrétaires, ainsi que deux infirmières Asalée.

La mairie de Lavelanet a consenti un gros effort financier pour ce faire, et l'équilibre est là, bien qu'encore fragile. D'autant que Lavelanet a investi dernièrement 150.000€ de travaux dans les **locaux de l'ancienne trésorerie** qui accueille aujourd'hui le centre de santé dans des locaux **plus spacieux et en adéquation** avec une demande grandissante.



Inauguration du Centre de Santé

Malgré tous nos efforts, certains d'entre vous sont toujours en recherche d'un médecin, d'autant qu'un autre généraliste officiant dans le privé va bientôt prendre sa retraite. **Le groupe majoritaire entend et comprend le mécontentement de certains Lavelanétiens(es).**

Le groupe œuvre **au quotidien** sur ce difficile sujet. Une liste d'attente a été établie par nos soins.

PÔLE SANTÉ



CORRADO RANGHELLA

Conseiller délégué à la santé

Pour moi, la Santé est primordiale. Quand Marc Sanchez m'a proposé de rejoindre son équipe et de me battre à ses côtés pour ce sujet ô combien fondamental, je n'ai pas hésité. Habitant Lavelanet depuis 2006, j'avais à cœur de participer à cette belle aventure. Quand nous avons ouvert le centre municipal de santé «Ambroize Croizat», personne ne pensait que nous réussirions à attirer tous ces médecins. Nous avons relevé le challenge, contribuant ainsi à l'égalité républicaine par la santé. Dans un territoire de montagne comme le nôtre, la priorité de notre action politique doit être, pour moi, la santé. Notre Centre de Santé est notre Trésor Public.



- **Le terrassement du futur centre hospitalier de Lavelanet Pays d'Olmes** a été effectué. La première pierre devrait être posée à l'automne, pour une ouverture prévue **mi 2025**.
- **Une bonne nouvelle se profile, l'installation d'un centre dentaire**, dans un même cabinet, début novembre sur la commune. Un projet porté par la **mutuelle VYV 3 Terres d'Oc**.
- **Un centre dentaire d'activités omni pratique**, avec deux salles de soins et une salle d'imagerie. À noter que le **cabinet assurera les tours de garde**. Une installation rendue possible grâce à la persévérance du groupe majoritaire.



NOS RÉALISATIONS

- **Durant l'épidémie de la Covid, en mai 2020, les élus du groupe majoritaire commencent la distribution des masques confectionnés par nombre de petites mains.**
- **Recrutement d'une assistante médicale.** Pour alléger le travail de nos médecins généralistes, la commune va salarier à partir de novembre 2023, une assistante médicale. Cette dernière secondera, en 1er lieu, les médecins dans les **tâches administratives** relatives à la gestion de la patientèle. Elle pourra être en charge de quelques actes simples (accueil du patient ; préparation de la consultation ; etc.).
- **Deux de nos médecins ont suivi une formation pour devenir maîtres de stage.** Nous pourrions désormais accueillir deux internes. Et pourquoi pas, les recruter à la fin de leur cursus.
- **Des internes en médecine accueillies à Lavelanet.** Un objectif, leur présenter le **centre de santé Ambroise Croizat**, et les atouts du Pays d'Olmes. **Une opération séduction afin de donner envie aux internes de devenir médecins Lavelanétiens et du Pays d'Olmes !**

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Corrado RANGHELLA, Valérie GUARINOS, Fatiha ZERAOULA, Patrice FAUCONNET, Anne-Marie Eychenne, Marie PHILIPPON, Anne-Marie CLERGUE, Pierrette FORGET-BARBERA, Sylvia GUERRERO

PÔLE SOLIDARITÉ & FAMILLES



FATIHA ZERAOULA

Adjointe en charge
du social, de la santé et
des associations caritatives

C'est par solidarité, que j'ai décidé de m'engager dans l'équipe de Marc Sanchez pour ma commune et au service de mes citoyens. Par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), je peux, avec l'équipe qui m'entoure, accueillir, écouter, aider et accompagner les familles Lavelanésiennes de tout âge. Avec différents services, nous luttons contre l'isolement et la précarité. Protection, solidarité, attention envers les personnes vulnérables, âgées, et en situation de handicap, sont les priorités du service social.



Remise du cheque emmaüs au CCAS

Le CCAS réalise également des actions particulières :
Les **colis de Noël** distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans.

Le Pôle de Lutte contre l'Habitat indigne

Les **Jardins partagés**.

Goûter Épiphanie aux clubs des aînés et à l'EPAHD, anniversaires des centenaires.



Remise de la galette au Club Avelana

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lavelanet œuvre au quotidien et propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de **précarité ou de grande difficulté sociale**. Le public Lavelanésien y est conseillé, orienté ou directement pris en charge pour bénéficier des services.



Galette à l'EHPAD

L'Aide Sociale Légale :

En 2023, le CCAS a traité plusieurs dossiers d'aide à l'hébergement en foyer ou famille d'accueil ; d'aide à l'hébergement des personnes âgées en EHPAD ; d'aide d'obligation alimentaire ; d'aide-ménagère.

Le CCAS effectue le **recensement et l'inscription** sur le registre « Personnes Fragiles ».

Les **élections de domicile**. 90 personnes sont domiciliées, 43% sont des femmes

Le CCAS instruit les dossiers **SASPA** : service de demande d'allocation aux personnes âgées ; les **dossiers OFII** (Office Français de l'Immigration et de l'intégration). Le CCAS instruit également les **enquêtes ressources** des personnes demandant un regroupement familial auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Sans oublier les **dossiers Intégration Républicaine**

Les missions relevant de l'action volontariste : des aides sociales facultatives que la municipalité octroie **aux habitants défavorisés de la commune** :

Aide pour le règlement des factures d'eau et d'assainissement ; des factures d'électricité, de gaz, de fioul ; d'assurance habitation et automobile ; les factures de bois ; participation aux frais d'obsèques

NOS RÉALISATIONS

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Corrado RANGHELLA, Valérie GUARINOS, Fatiha ZERAOULA, Patrice FAUCONNET, Anne-Marie Eychenne, Marie PHILIPPON, Anne-Marie CLERGUE, Pierrette FORGET-BARBERA, Christine MARECHAL, Sylvia GUERRERO

POLICE MUNICIPALE



RAYMOND MIQUEL
Conseiller délégué à la sécurité

Ancien policier, impliqué dans la vie associative (Raconte-moi Lavelanet dont je suis vice-président), je suis heureux de m'investir pour Lavelanet où je vis et où mes filles sont scolarisées. Avec une belle équipe de 6 personnes, (2 policiers municipaux, 4 Agents de Surveillance des Voies Publiques-ASVP), nous continuons à œuvrer pour la sécurité des personnes et des biens au travers de nombreux dispositifs mis en place par la municipalité.



PATRICE FAUCONNET
Conseiller délégué
à l'accessibilité aux personnes
en situation de handicap,
suivi de la Police Municipale

Handicap. Développer l'accessibilité, améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap en palliant au manque de facilités qui leur sont faites, notamment dans l'espace urbain, voilà le rôle auquel s'attache avec détermination le groupe de travail accessibilité. La **mission** de la Police Municipale est d'**assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique**.

Placée sous l'autorité du Maire, la **Police municipale a donc un rôle de prévention et de surveillance sur le territoire de la commune**. Ce service complète le champ d'action lié aux pouvoirs de police du Maire et assure **une collaboration améliorée** avec la Brigade de gendarmerie territoriale.

NOS RÉALISATIONS

Signature, en 2021, avec le Procureur de la République de la **Convention de Rappel à l'Ordre** dans le cadre de la justice de proximité

Mise en place de nouvelles **caméras de vidéo-protection**.

Contrôle de l'occupation du domaine public

Sécurisation évènementiels (foires, marchés, manifestations sportives, culturelles, et festives)

Développement accru des mobilités décarbonnées avec l'achat de quatre vélos électriques pour les agents.

Procédures pour les logements indignes ou insalubres.

Patrouilles de surveillance journalière et îlotage aux abords des écoles, ville, bâtiments communaux, stades

Création d'une fourrière (avant placement des chiens) et construction d'un chenil

Vidéo verbalisation pour les chiens errants et convention avec la CCPO

Convention avec les Compagnons des animaux pour la capture et la stérilisation des chats errants

Lavelanet compte trois cimetières sur son territoire ; le plus ancien au quartier de Bensa, le second à Cambière et le dernier à Dreuilhe. La Police municipale gère ces derniers - 16 hectares ou est appliqué le zéro-phyto - la PM reprends les concessions en état d'abandon



MEMBRES DE LA COMMISSION :

Raymond MIQUEL, Patrick FAUCONNET, Cécile PEREIRA, Jérôme DUROUDIER, Denis BERTONE, Erald GAST, Guy PUJOL, Béatrice BERTRAND, Pascale DOMECE

OFFRIR TOUJOURS PLUS DE SPORT



ÉRALD GAST

Adjoint en charge
de la vie sportive

Je me suis engagé dans l'équipe conduite par Marc Sanchez car je souhaitais apporter ma pierre à l'édifice. Ancien éducateur sportif de la commune, il était important pour moi d'agir dans la continuité ; de proposer toujours plus de sport aux Lavelanétiennes et Lavelanétiens ; et ce, dans des équipements sportifs de qualité, en tenant toujours compte de l'humain.

« **Ville active et sportive** », « **Ville vivez bougez** », Lavelanet, a fait de l'activité sportive un **support incontournable de socialisation et d'éducation à la citoyenneté**. Nous encourageons la pratique sportive sous toutes ses formes et surtout pour le plus grand nombre sans aucune exclusivité. De même, **nous intégrons le sport comme facteur de développement territorial**.



Stage multi-activités



Thomas Munoz, Jacques Léost de l'école de Judo

NOS RÉALISATIONS

Savoir nager, savoir rouler, savoir bouger. La municipalité vient en renforcement des savoirs fondamentaux par la pratique sportive. Pour ce faire, notre éducateur sportif territorial a mis en œuvre nombre de projets et les fait vivre

Outre les subventions, aides techniques et humaines aux associations, des aides financières sont accordées aux collèges et au lycée pour soutenir divers projets : « En VTT jusqu'à la mer » du collège Victor-Hugo et du lycée professionnel Jacquard ou pour l'association « Les Arts du cirque » du collège Louis-Pasteur
Ouverture des écoles **vers les clubs**

Support pédagogique avec l'éducateur sportif territorial. Programme « **Sport santé seniors** » Un rendez-vous hebdomadaire, salle Louis Monié

En cours. Sport – santé. Après le programme Onco-Sport, la Ville s'attache à **mettre en place des activités sportives adaptées aux plus fragiles**

Des études sont en cours en mairie pour l'implantation d'une salle de judo et d'un mur d'escalade. La CCPO travaille sur le projet de piscine intercommunale

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Erald GAST, Valérie GUARINOS, Raymond MIQUEL, Béatrice BERTRAND, Cécile PEREIRA, Anne-Marie CLERGUE, Patrice FAUCONNET, Xavier PINHO-TEIXEIRA

ÉVÉNEMENTS & ASSOCIATIF



CHANTAL BLAZY

Adjointe en charge de la vie associative, des animations, la coordination et l'organisation des manifestations municipales

Depuis 2008, je prends plaisir à m'investir auprès de nos associations qui font rayonner de leurs pratiques Lavelanet. Merci à elles, à leurs bénévoles qui s'investissent pour le bien commun. Avec l'équipe qui m'entoure, nous vous proposons tout au long de l'année de belles manifestations. Un souci me guide, nous guide, vous permettre de vous évader par le biais des animations gratuites que nous mettons en place tout au long de l'année.

La **crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19** a fortement impacté, durant deux ans, la tenue des événements organisés par la municipalité ou les associations. **Nous avons dû annuler les spectacles gratuits pour nos aînés**, et pu maintenir toutes les cérémonies patriotiques qui se sont déroulées sans public et avec le port du masque. Durant cette période les apéritifs organisés par la municipalité ont été annulés. **Retour à la normale fin 2022** avec la reprise de la fête du 14 juillet sur 4 jours ou bien encore la fête de la Noisette.



NOS RÉALISATIONS

Écouter les associations et leur apporter les moyens de faire vivre leurs activités dans les meilleures conditions

Organisation des manifestations de la commune initiée par la municipalité en lien avec les associations

Suivi des demandes de subventions des associations et du respect des engagements

Mise en œuvre du Comité d'animation

Mise en place de l'après-midi festive dédiée aux aînés avec goûter et spectacle

Organisation du 14 juillet avec la fête foraine et le feu d'artifice

Communication des événements

Planning annuel des manifestations municipales et associatives

Mise en place d'un pot d'accueil pour les nouveaux habitants de la Ville

Rédition du Guide des associations

Forum des associations sur une journée ouvert à toutes les associations de la Ville

En cours : Promouvoir la fête des voisins en lien avec la Maison des projets

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Chantal BLAZY, Béatrice BERTRAND, Franck FAREZ, Erald GAST, Guy PUJOL, Jean-Luc Torrecillas, Pierrette FORGET-BARBERA, Christine MARECHAL, Pascale DOMECH

LA CULTURE POUR TOUS



FRANCK FAREZ

Adjoint en charge de la Culture,
du Patrimoine, et de la Mémoire
de la Ville

Très attaché à une culture accessible à tous, à l'éducation populaire et aux valeurs de la République, je poursuis les choix politiques engagés pour la Culture à Lavelanet. Pour que nos enfants aient accès à l'art sous toutes ses formes, pour que tout le monde y trouve ce qu'il cherche, pour faire se rencontrer celles et ceux qui ne se croisent jamais et ouvrir le débat. Côté Patrimoine, mon investissement au sein des associations locales dès mon plus jeune âge, m'a permis de comprendre les enjeux majeurs du territoire et d'en appréhender les besoins.



Nous avons récemment fêté les **30 ans de la médiathèque**, qui doit être la porte d'entrée de la culture à Lavelanet. Les rendez-vous y sont nombreux et variés. C'est aussi un lieu d'échange, de partage et de rencontres. Lire, faire lire, écouter, découvrir, jouer, sont au cœur de la mission de nos services. **La ludothèque a les mêmes missions de base** : jeux sur place, emprunt, conseil... Le choix avait été fait de limiter la tranche d'âge de zéro à 10 ans. Trop restrictif, le projet politique culturel de la ville doit en élargir les publics et garantir les mêmes services que la médiathèque. **Alors nous faisons le choix d'inscrire le projet de fusion Médiathèque - Ludothèque dans cette deuxième moitié de mandat.** À cette **médiathèque deux points zéro** pourra être associé un tiers lieu : un café associatif, un point de consultation numérique, avec une mise à disposition de la presse.

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Franck FAREZ, Chantal BLAZY, Jean-Luc TORRECILLAS, Emilie ALLABERT, Pierrette FORGET-BARBERA, Isabelle GRAUPERA, Anne-Marie EYCHENNE, Sylvia GUERRERO

NOS RÉALISATIONS

Si depuis toujours **Lavelanet Culture** n'a cessé de proposer des programmes de qualité, l'impulsion donnée par ce nouveau mandat est clairement palpable. **Un public dense, d'ici ou d'ailleurs, se presse tous les soirs de spectacle.** Écoliers, collégiens, étudiants, publics éloignés ou empêchés, travailleurs ou personnes en situation de handicap, aînés, tout le monde trouve sa place dans nos salles et dans nos services. Cirque, Danse, Opéras, Théâtre, tous les genres y sont présentés. Notre force : penser à nos publics, travailler en adéquation avec nos valeurs d'éducation populaire et activer nos réseaux pour proposer à chaque fois le meilleur. **L'école de Municipale de musique René Allibert** est un phare pour bon nombre d'élèves, jeunes ou moins jeune d'ailleurs. Le choix a été fait par mes prédécesseurs de titulariser des enseignants de qualité, dispensant des cours à la hauteur d'un conservatoire de musique **Bientôt 100 ans d'existence pour le cinéma le Casino.** Une programmation enrichie est venue étoffer l'offre proposée : fêter les anniversaires des plus jeunes ; atelier de travaux manuels en lien avec les films, création de scénarios ou de jeux de rôles. Le cinéma d'art et d'essai fait toujours recette et permet les rencontres avec des réalisateurs engagés. Que du bonus avec l'acquisition récente du projecteur 4K et d'un nouvel écran.



NOTRE PATRIMOINE



JEAN-LUC TORRECILLAS

Conseiller délégué dans le domaine du Patrimoine à vocation Culturelle et Touristique

La commission extra-municipale Patrimoine travaille sur **l'histoire et la mémoire de la Ville**. Après la parution du premier ouvrage « Lavelanet, une histoire au fil du temps », les membres de la commission ont planché sur des livrets courts avec une thématique annuelle et ont initié des « **Balades patrimoine** ». Ces parcours **allient à la fois culture et patrimoine** à une activité de marche.

Le projet de livre Tome 2 : « **Celles et ceux qui ont fait l'histoire** ». Mettre à l'honneur celles et ceux qui ont fait l'histoire, qui ont dessiné la ville de Lavelanet sera l'objet du nouveau livre rédigé par la commission. Mais pour pouvoir préserver et transmettre, il faut revoir l'installation de nos **archives municipales**.

Des travaux d'aménagement des anciennes écuries (mairie) sont en cours et permettront une meilleure sauvegarde de ces documents précieux. La **Maison des poupées** va ouvrir prochainement.

Soutien à la création artistique avec l'installation de **Pipotopia** (site de l'ancienne gare)

Le **maillage associatif local** nous permet de compléter l'offre culturelle et de conforter le projet de la ville. Les associations culturelles sont nombreuses et proposent des animations et des activités de grande qualité. La force de ces associations c'est aussi de **savoir travailler entre elles**, un des exemples le plus récents c'est le magnifique concert donné lors de la Sainte Cécile au Marché Couvert par la Société Philharmonique et le Coq Lavelanétien.



Découverte grotte de Fontestorques

NOS RÉALISATIONS



Legs famille Prono



Parution du livre de la Ville



Exposition G.Méliès

EN PROJET

La Maison des mémoires

L'éscape Game autour de Georges Méliès

CITOYENNETÉ & ENVIRONNEMENT



BEATRICE BERTRAND

Adjointe en charge de la citoyenneté, de la communication et de l'information

Native de Lavelanet, je tire mon engagement de mon attachement à notre Ville, ses habitants. Au service de la population, j'entends mener à bien les missions qui m'ont été confiées...

Participation citoyenne et Maison des projets, communication, embellissement du bourg-centre (fleurrissement, illuminations). Autant de mots qui résonnent en moi et m'obligent envers vous.



Concours villes et villages fleuries avec le CD



Achat groupé vélos

Lieu ressource depuis 2016, la «**Maison des Projets**» est ouverte à tout public et répond à toutes les questions sur la **rénovation** du centre-ville et son cadre de vie (les démolitions, la réhabilitation, les constructions...); elle centralise toutes les informations sur le projet de rénovation urbaine: plans, maquettes, etc. La Maison des projets est aussi, et avant tout peut-être, **un lieu de rencontres et de débats**. Elle a pour vocation de soutenir, valoriser et favoriser les initiatives citoyennes, c'est-à-dire d'aider au mieux les habitants qui sont motivés pour agir pour leur ville, **renforcer le lien social et améliorer le cadre de vie**.



Imaginons ensemble le Lavelanet de demain

Etude de mobilité 2019 - 2020

Mise en place à partir de mai 2021 de la **Navette communale gratuite** le vendredi matin.

Achat groupé vélo 2021-2022 cette opération a été lancée en octobre 2021 pour se terminer en mai 2022.

Rue en fête en 2021 (animation avant les Jeudis de l'été) Afin de proposer un moment d'échanges avec les habitants, **des rencontres de quartiers** ont été initiées. Cette action a débutée en avril 2022, pour se terminer en décembre 2022. Six rencontres ont eu lieu.

Jardins partagés La Marne. En 2021 à la demande des locataires de la résidence HLM La Marne, une réflexion a été engagée pour la création d'un jardin partagé sur un terrain situé au cœur du quartier. À ce jour, les 12 parcelles sont cultivées

Fête de la Marne en septembre 2022

Embellissement de la ville 2022, illuminations de Noël.

Fleurrissement. La première tranche du fleurrissement a eu lieu en mai 2023.

Les jeudis de l'été 2022. La MDP a accompagné ce projet sur les dossiers de demande de subventions, l'organisation des réunions, et des soirées

Mise en place d'une charte graphique par le service communication

NOS RÉALISATIONS

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Béatrice BERTRAND, Franck FAREZ, Chantal BLAZY, Christine MARECHAL, Jean-Luc TORRECILLAS, Pierrette FORGET-BARBERA, Olivier CANIPEL, Sylvia GUERRERO

PROPOSITIONS D' ACTIONS



Réunion de quartier La Coume

2023 /
2026

Lancement d'un **conseil municipal enfants en lien avec le service Enfance-Jeunesse**

Favoriser les **initiatives citoyennes**

Organisation de journées citoyennes pour le bien commun

Sensibilisation autour des **déchets**

Co-construction d'un évènement avec les **jeunes du territoire (15-25 ans)**

Poursuite des **Rencontres de quartiers**

Développer la **navette communale**

Accompagnement des associations dans les **démarches administratives**

Mise en place d'une mutuelle santé communale



Illuminations de Noël

ENVIRONNEMENT

La COP 21 a fixé un cap pour l'environnement.

Les villes ont un rôle à jouer. De nombreuses actions sont menées pour que Lavelanet réduise son empreinte écologique et veille au bien-être et à la santé de tous

La rénovation des bâtiments municipaux est engagée avec des travaux sur les **systèmes de chauffage** et le **développement du photovoltaïque**

Nous œuvrons aussi depuis des années sur les **mobilités douces, le zéro-phyto, la réouverture des forêts urbaines, l'installation d'éclairage en LED**, ou bien encore la végétalisation avec des plantes peu gourmandes en eau. Des études sont en cours pour des réserves de ressources en eau. Tout comme nous travaillons sur les économies d'énergie de nos bâtiments

En continuité de 2022, nous ferons par tranche l'embellissement et le fleurissement de la ville

Inscription au **label** départemental Villes et villages fleuris

Lancement d'un **concours maisons fleuries** pour le printemps 2024.



Réunion de quartier Le Gabre



Fleurissement rond-point des Sartrous

LES PROJETS DU GROUPE MAJORITAIRE

Aujourd'hui, au travers des modifications et augmentations des charges, nous sommes **contraints de différer certains gros projets** inscrits dans « Lavelanet 2050 ».

Une nouvelle programmation est en cours par nos services, et tiendra compte de ces aléas, notamment énergétiques. Les travaux réalisés dans le cadre de « Lavelanet 2050 » ont donné **un coup d'oxygène à une ville vieillissante** et ont conquis anciens et nouveaux habitants.



La priorité sera donnée jusqu'à la fin du mandat à la rénovation de nos bâtiments publics (toitures, mises aux normes, etc.). L'entretien de vos quartiers, de vos rues, de nos équipements publics et sportifs sont au cœur de nos préoccupations et demandent un réel investissement.



Visite de chantier pour l'aire de jeu



Recensement. On ne peut que regretter que **plus de 400 personnes aient refusé de se faire inscrire** lors du recensement effectué en février 2022. **Ce qui entraînera de fait des baisses de dotation de l'Etat !**

Le projet «Petites villes de demain »

Porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le dispositif dont ont bénéficié Lavelanet et le Pays d'Olmes va permettre d'obtenir un soutien spécifique de l'État, de la Région et du Département pour des **projets de revitalisation**. Le contrat devrait être signé en fin d'année.

Un retard, lié notamment à certains projets privés qui ont du mal à faire aboutir leur financement.

En cause, une certaine frilosité des banques.

Nous pouvons citer ici :

- **Projet de l'Art d'Assembler** (pôle culturel et artisanal en face du musée), début travaux prévu en novembre 2023
- **Rénovation de l'Hôtel du Parc**
- **Résidence séniors à la maison de Roaldès**

Quant à la Communauté de communes, elle travaille actuellement sur le projet de **piscine intercommunale**.

-EN COURS-

En projet pour la municipalité, l'implantation avant le printemps 2024, d'une **aire de jeux intergénérationnelle** près de l'espace Laury dans le parc de l'Hôtel de Ville. Un parc, de plus en plus, fréquenté par les familles.

Tables de pique-nique et bancs seront également installés dans ce **poumon vert de la ville**.

D'autres aménagements d'aires de jeux ou de rénovation sont à l'étude :

- - **Espace de la Ludothèque**
- - **Rives de Bénaix**
- - **Jardin public Suzanne Noël**

Toujours près de l'espace Laury dans le parc de la mairie, une **passerelle sera installée et permettra de relier la mairie à l'espace André Roudière**. Ces travaux devraient être réalisés au printemps 2024.

Les travaux aux abords de la grotte de Fontestorgues, remise sous les feux de la rampe au printemps 2022 lors des journées de patrimoine de pays, ont été retardés. En cause la rupture de stock du marbre pour les anciens lavoirs. Les services techniques réaliseront la grille fermant l'accès en septembre 2023.

Extinction de l'éclairage public. En partenariat avec ENEDIS et le SDE 09, la ville travaille sur **l'extinction de l'éclairage public** qui devrait intervenir en octobre.

Une réunion d'information aura lieu le 29 septembre, 18h, au Marché couvert.

Plantation d'arbres. Face au changement climatique et pour soutenir la biodiversité, le groupe majoritaire s'engage à développer son patrimoine arboré. Dès cet automne, nous planterons quelques arbres fruitiers, dont des Noisetiers, à l'espace André Roudière. Seront également plantés des arbres produisant plus de fraîcheur. Nous travaillons sur une **programmation annuelle de plantations en lien avec des professionnels**. Un acte fort de l'engagement municipal en faveur de la transition écologique et du patrimoine naturel.



-À VENIR-

Co-construction d'un événement avec le service Enfance jeunesse

Journée citoyenne ; Lavelanet souhaite renouer avec sa journée citoyenne. Un rendez-vous pour fédérer les habitants, les plus jeunes, les associations, le personnel communal, et l'équipe municipale autour d'une cause commune; **L'embellissement de la Ville**. Cette journée placée sous le signe de la convivialité, et du partage des compétences, favorisera la rencontre des générations autour de différents ateliers. C'est également l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec la population.

Aires de co-voiturage et de camping-car

Afin de développer la mobilité des administrés et respecter l'environnement, la ville de Lavelanet va ériger une aide de covoiturage au stade Paul Bergère

Une aire de camping-car sera installée Plaine des sports.

TRIBUNES LIBRES

Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.

LA LISTE LAVELANET AUTREMENT, groupe minoritaire

Voici nos contributions les plus marquantes : Économie : Nous encourageons les initiatives collectives (Transition Ecologique, Territoire zéro chômeur), les nouvelles entreprises (associations de commerçants et artisans, investisseurs en centre-ville) et des schémas structurants mieux adaptés (résilience alimentaire, PADD, PETR). Environnement : Nous défendons des actions concrètes (stopper la décharge bord du Touyre, gestion associative des animaux errants), les énergies renouvelables (solaire municipal) et les nouvelles pratiques (compostage, permaculture, végétaliser façades et espaces publics). Culture : Nous soutenons les associations (affichage), une vie culturelle variée (jeunesse, culture occitane, comité des Fêtes) et notre patrimoine (rivière, marché couvert, maisons de retraite démolie et Roaldès, noms de rue féminisés). Services publics : Nous veillons sur l'éducation, la santé (urgences, dispositif « ma région ma santé », partage intercommunal), les transports (vitesse, parkings, covoiturage, navette) et les infrastructures (bilan annuel accessibilité, extinction éclairage, entretien trottoirs et lieux sportifs, rénovation thermique, piscine). La Cour des Comptes recommande la maîtrise du budget et des dettes et la restauration d'un autofinancement. Citoyenneté : Nous agissons pour moderniser la participation (diffusion en direct du conseil municipal, questions citoyennes, budget participatif), les services en ligne, le Grand Livre des Comptes numérique pour tous, la transparence et l'éthique dans la gouvernance, intégrons avec 500 communes le 1er Baromètre de la Démocratie Locale à destination des parlementaires.

Bilan complet : Facebook [lavelanetautrement](https://www.facebook.com/lavelanetautrement). Merci pour vos conseils et soutiens.

GROUPE MAJORITAIRE « BIEN VIVRE À LAVELANET »

Vous le savez, nous avons tous une histoire avec Lavelanet. Nombre d'entre nous en sommes natifs ; d'autres se sont installés ici voici des années, certains voici peu. Les élus du groupe majoritaire sont impliqués dans diverses associations, animations de notre ville. En 2020, lorsque nous nous sommes présentés devant vous, c'est avec l'envie de participer au développement de notre cité. Attachés à l'éthique, au respect que nous devons à nos fonctions, aux valeurs de la République, nous œuvrons pour le bien commun, sans intérêt partisan et en toute transparence. Un discours de vérité, lorsque nous annonçons que nos objectifs ne peuvent être réalisés dans les délais que nous nous étions fixés. Impliqués au quotidien dans la mise en œuvre de nos projets, nous osons aller là où l'on ne nous attendait pas ! Nous avons, par exemple, osé créer le centre municipal de santé, embaucher des médecins, soutenu la création de l'hôpital, là où le groupe minoritaire a toujours voté contre ; de même, nous soutenons la vie associative sous toutes ses formes. Nos décisions sont mûries, concertées. Nous ne précipitons pas nos actions, et l'expérience acquise est transmise aux nouveaux élus. Ensemble et avec votre participation, nous avançons pour le grand projet « Lavelanet 2050 ». Nos réalisations sont le résultat d'une gestion réfléchie et responsable, dans des conditions financières malgré tout difficiles. Une gestion qui ne laisse pas de place à l'improvisation, car nous ne proposons que ce nous pouvons réaliser, pour faciliter votre vie quotidienne, celle de vos enfants et familles. Santé, culture, enfance jeunesse, seniors, associations, sport, environnement, citoyenneté, comité d'animation, service public, cantine, scolarité, économie, emploi, commerçants, artisans, professions libérales, communication, gestion, sécurité ... Par le biais de nos groupes de travail, nous sommes sur tous les fronts pour faire, ensemble, de Lavelanet, une ville où il fait bon vivre où nous avons plaisir à nous retrouver.

Belle rentrée à vous tous.

Pour nous joindre : lavelanet09@outlook.fr

LES REPONSES AUX FREQUENTES QUESTIONS...

Toutes les semaines, vous êtes nombreux à nous interpeller sur des sujets de la vie quotidienne. Des questions reviennent fréquemment lors de vos rendez-vous avec M. le Maire les samedis ou dimanche, ou lors de nos rencontres de quartiers.

Nous synthétisons ci-dessous les réponses apportées, et nous sommes à votre écoute pour tout autre questionnement. **Déchets verts et poubelles.** Cette compétence du SMECTOM, qui n'était effective que sur certaines communes, a été arrêtée voici plusieurs années. La mairie n'a pas pu mettre en place une solution de substitution. En cause, l'incivilité flagrante de certains.

En effet, malgré de nombreux appels au civisme, certaines personnes persistent à déposer leurs sacs-poubelle et encombrants sur la voie publique. Malgré les passages du SMECTOM, des tonnes de ces sacs, et autres détritiques sont ramassés, toutes les semaines, par les agents des services techniques. Un coût : **160.000€ par an**, et un constat, la mairie doit parer au plus dommageable.



Aire de jeu actuelle - Jardin public



Future aire de jeu thème Noisette

Nuisibles. La municipalité entreprend avec l'appui d'entreprises spécialisées, chaque année et ce, à plusieurs reprises, divers traitements contre ces nuisibles, rats, pigeons, etc. La prolifération de ces derniers est accentuée par l'indiscipline de certains ; notamment, pour les pigeons que des habitants nourrissent, permettant ainsi leur multiplication. Il en est de même pour les chats errants. Un fléau qui coûte cher à la collectivité pour leur stérilisation. Concernant les déjections des chiens, des sacs sont **à votre disposition en mairie**. Nous avons dû cesser de les fournir en divers endroits libres de la ville, pour cause de dégradations dans les alcôves qui les abritaient.

Fissures liées à la sécheresse. De nombreux dossiers concernant divers problèmes survenus dans vos maisons suite à la sécheresse ont été portés par nos soins devant les instances de l'État. Nous espérons que des mesures d'aides spécifiques puissent vous être apportées. À ce jour, nous n'avons aucune confirmation que les fissures liées à la sécheresse puissent être reconnues auprès des assurances.

Pose de miroirs et vitesse excessive. Concernant la pose de miroirs, vos demandes sont prises en compte par nos équipes. Des sens uniques, zones à 30, ralentisseurs, etc., ont été mis en place pour freiner la vitesse excessive de certains. Malgré cela, la problématique des mauvais conducteurs reste entière. La municipalité recense les axes particulièrement concernés par la vitesse excessive des conducteurs et proposera ensuite des aménagements adaptés à la situation, en lien avec les riverains.

Vous êtes nombreux à nous interpeller quant aux haies ou arbres de vos voisins. En saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'**il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public**. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Adressage des boîtes aux lettres. Les demandes qui nous ont été adressées pour de nouvelles appellations sont en cours de rectification. Avant la fin de l'année, bon nombre de ces problèmes seront résolus en collaboration avec la Poste.

Extinction de l'éclairage public. L'expérimentation sera lancée **début octobre**, suite à la réunion d'information prévue le 29 septembre, 18h, au marché couvert. Cette expérimentation sera revue et corrigée si nécessaire après un délai de 6 mois.

Aires de jeux. Une remise aux normes d'aires de jeux implantées dans divers quartiers de la ville a été rendue nécessaire. Certaines d'entre elles ont dû malheureusement être fermées plus longtemps, les pièces manquantes étant difficiles à obtenir. Les aires du jardin public, de la ludothèque et des rives de Bénaix sont désormais opérationnelles. D'ici la fin de l'année, les familles pourront découvrir celle du parc de la mairie (espace Laury). À l'étude, une aire reprenant le thème de la Noisette qui sera installée dans le jardin public Suzanne Noël, dans une enceinte fermée et sécurisée.



AGENDA

- **23,24 septembre** 23ème Fête de la Noisette
- **29 septembre**, 18h, réunion d'information sur l'extinction de l'éclairage public au Marché couvert
 - **10 octobre**, rentrée culturelle Lavelanet Culture
- **1er novembre**, cérémonie commémorative du Souvenir Français
- **11 novembre**, commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
 - **18 novembre**, show Player the Group
- **1, 2, 3 décembre**, Lavelanet'Hon au Marché Couvert
 - **9, 10 décembre**, Marché de Noël



Fête de la Noisette

Pour cette 23e édition, producteurs, ferme vivante et marché artisanal se retrouveront ensemble sur l'espace André Roudière les 23 et 24 septembre. De nombreuses animations rythmeront ces deux jours consacrés aux savoir-faire du Pays d'Olmes : animations sur podium, dégustations diverses avec les produits fleurant bon notre terroir, marchés gourmands, concert, tombola poids de noisettes, concours mondial de cracher de noisettes, concours de pâtisseries à base de noisettes, repas à la broche le samedi soir, bandas, tours de calèche, manège pour enfants, etc.



MAIRIE DE LAVELANET

Ouvert du lundi
au vendredi, de 9h à 12h
et de 14h à 17h

7 av Alsace Lorraine,
09300 LAVELANET

05.61.01.53.70
www.mairie-lavelanet.fr

BILAN DE MI-MANDAT

Directeur de publication : Marc SANCHEZ

Rédaction et conception graphique :
Cabinet du Maire, Nadine RIBAS-DOUET, Valentine PERONA

Impression : Imprimerie du Noisetier